Février 2016 N°6

sommaire

Edito	2
L'écho des commissions	3 à 6
Vie sociale	7
Vie locale	8 à 10
Focus	11
Vie scolaire	12
Natura 2000	13
Notre région	14 et 15
Vie associative	16 et 17
Agenda	18
État civil, discours	19

Sumène le journal

Ville de SUMENE

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Pourquoi doter la commune d'un document d'urbanisme PLU (Plan Local d'Urbanisme) ?

Cette révision du document P.O.S., Plan d'Occupation des Sols, permet de prendre en compte les atouts et enjeux environnementaux de la commune dans une perspective de développement durable.

Une commune de notre taille se doit de posséder un PLU qui permettra de gérer l'utilisation des sols et les perspectives d'aménagement et, dans un second temps, d'instruire l'urbanisme (tous documents relatifs à la construction et à l'environnement. ex : permis de construire).

Si nous n'avions pas démarré le PLU en 2014 suite à la Loi Alur, Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, notre POS en vigueur aurait été caduc au 1er janvier 2016. De ce fait, nous serions passés en RNU – Règlement National d'Urbanisme, et toute demande d'urbanisme serait à valider par le Préfet, ce qui aurait pour conséquence un traitement des dossiers avec des délais plus importants (la moitié des villes du Gard étant dans la même situation) et une application stricte - voire aveugle - des textes par l'administration.

Aujourd'hui, notre PLU étant en cours, nous pouvons toujours instruire les dossiers et délivrer des autorisations en se référant au POS. Cependant nous avons un délai impératif, la date butoir de mars 2017, pour que le PLU soit approuvé et puisse prendre le relais de notre POS.

Nous mettons tout en œuvre pour finaliser à cette date car si ce délai était dépassé, la commune tomberait en règlement RNU jusqu'à la date où le PLU serait effectivement approuvé.

Nous avons fait des choix politiques qui déterminent les orientations du PLU. En premier lieu, et en terme de développement démographique, nous avons opté pour un développement de 1% par an d'ici 15 ans, ce qui équivaut à environ 250 habitants supplémentaires sur la commune, soit 1950 habitants à l'horizon 2030.

Sumène, par cette progression, continuera à s'affirmer dans la Communauté de communes gangeoises et suménoises.

D'autre part nous devons tenir compte des prescriptions de la Loi Alur qui fait prévaloir la densification. L'urbanisation doit se faire prioritairement dans le périmètre actuellement bâti et avoir des limites claires en périphérie et dans les hameaux.

Afin de travailler sereinement sur la phase actuelle du PLU, le PADD – Projet d'Aménagement de Développement Durable, nous avons mis en place un outil, le sursis à statuer, qui nous permet de différer l'instruction de dossiers qui pourraient aller à l'encontre de l'élaboration du PLU et/ou surenchérir le coût d'installation ou d'accès aux réseaux.

Une réunion publique a eu lieu pour présenter le diagnostic. Il est consultable ou téléchargeable en mairie. Au fur et à mesure de l'avancement du PLU, présentation et concertation seront effectuées. Je souligne que, en parallèle du travail des élus, l'Assemblée Participative des Habitants fournit un travail de réflexion et propose sa vision future du village.

Notre équipe, et plus particulièrement le comité de pilotage du PLU, se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Jérôme Morali, maire

PRÉSENTATION NOUVEAUX ÉLUS

Marie VIGUIER, adjointe à la Commission Vie Sociale, membre du CCAS ; mariée, deux enfants, Clara et Antonin, vit sur la commune depuis 20 ans, infirmière en psychiatrie à St Hippolyte du Fort

Jean-Philippe LOURDAIS, vice-président du CCAS, membre de la Commission Vie Sociale et Culture/Sports. Père de deux garçons, restaurateur de métier, installé sur le village depuis 5 ans.

COMMISSION FINANCES

|> UN POINT SUR LE BUDGET

• 25.800 € TTC, c'est le coût de la nouvelle mini-pelle Kubota qui va être très utile pour différents travaux, assainissement, voiries etc…

• 95.246 € HT pour les travaux d'aménagement et de sécurisation voirie au stade de football. Les dossiers de demande de subventions ont été expédiés aux différents financeurs possibles : la DETR pour l'Etat, la Région, le Département et la Fédération Française de Football pour l'Euro 2016. Cet aménagement comprendrait d'une part, la démolition du mur longeant le stade et la mise en sécurisation de la voirie. L'accès pour personnes à mobilité réduite et les travaux de mise en conformité de l'aire de jeu, demandés par le District Gard-Lozère, et devenant obligatoires à court terme, sont inclus dans l'ensemble du projet.

|> PÉTITION POUR LE DAB

Lancement d'une pétition en vue de l'installation d'un DAB, Distributeur Automatique de Billets.

Citoyens, citoyennes, entrepreneurs, agriculteurs, jeunes, visiteurs , vous qui habitez dans les hameaux, les communes voisines, qui que vous soyez, à un moment ou un autre, vous avez eu besoin de liquidités et, vous avez été dans l'obligation d'aller à Ganges ou Le Vigan pour retirer des espèces.

Nous avons fait de multiples démarches : notre demande de DAB a été présentée à plusieurs reprises à la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale ; cette démarche a été appuyée par de nombreuses personnalités politiques, maires, conseillers départementaux, députés, sénateurs. Au vu de nos arguments et lettres de soutien, les membres de la CDPPT ont finalement décidé de lancer l'étude de faisabilité d'un DAB sur Sumène. Mais cette étude est stoppée par le service en charge de l'analyse de la faisabilité sécuritaire et technique de la Poste, les critères de faisabilité étant « proximité d'un DAB à moins de 5km ou 20 minutes en voiture », ce qui veut dire que la durée du trajet en voiture entre Ganges et Sumène est considérée de moins de 20 mn, nous excluant du dispositif.

Nous constatons que les aides à la revitalisation rurale restent à l'état de discours et ne se réalisent pas ; l'égalité des territoires n'est pas appliquée. L'objectif du Contrat de Présence Postale qui est de « contribuer à l'attractivité des communes rurales et au développement des services et commerces de proximité » n'est ni atteint ni même approché !

Nous faisons appel à vous tous. Défendons ensemble les services publics de notre commune. Vous trouverez cette pétition à l'accueil de la mairie et chez les commerçants. Une fois cette pétition terminée, disons d'ici fin mars, nous ferons entendre notre voix au travers d'un évènement que nous ferons relayer par les médias.

Nous vous en informerons en temps voulu afin que tous puissiez y participer afin de montrer notre détermination.

Pour l'installation d' un Distributeur Automatique de Billets, , signez la pétition !

Pascale Castanier

COMMISSION URBANISME

TRAVAUX

Les travaux d'aménagement de l'ancienne mairie en vue du projet Espace pour Tous « L'Escale » ont été réalisés : remise en état des bureaux, nettoyage de la salle de l'ancien conseil, mise aux normes électriques. Le budget de 5.000€ alloué ayant été dépassé, l'accessibilité handicapés programmée pour 2016 est reportée en 2017 , compte tenu qu'un rafraîchissement va également être fait dans la salle de l'Office du Tourisme.

Le chantier de Carcelade a été divisé en deux tranches : la première étant la pose de buses en traversée de chemin réalisée par l'entreprise Pallier ; la seconde réalisée par l'entreprise Barral consistant à créer une brèche dans le talus afin de faciliter l'écoulement des eaux dans le petit ruisseau évitant ainsi d'emporter la route d'accès en cas de grosses crues. Ces travaux rentrent dans le cadre des dégâts inondations et seront subventionnés à hauteur de 57%.

Une remise en état du Chemin droit vient d'être faite à l'aide de la mini-pelle que nous venons d'acquérir. Elle est également employée pour les travaux de réfection du Monument aux Morts.

Le PLU : en suivi de la phase diagnostic qui a été finalisée et présentée en réunion publique le 19 janvier, l'équipe municipale s'est penchée sur la phase suivante qui est la réalisation du PADD, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, accompagnée par le cabinet d'études UrbaPro.

Il s'agit d'exprimer le projet politique de la commune d'ici à 15 ans, l'utilisation de l'espace, en tenant compte des contraintes multiples, enjeux écologiques, risques naturels, etc. ; c'est une étape préalable au futur zonage et aux projets d'aménagement. Les exploitants agricoles ont été associés à cette réflexion sur la préservation des terres agricoles. Le PLU doit se conformer aux nouvelles mesures de la Loi Alur, loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, qui préconise prioritairement la densification de l'enveloppe urbaine.

Gilbert Laurans

COMMISSION CULTURE/SPORT/TOURISME

|>RENCONTRE ANNUELLE DES ÉLU(E)S ET DES ASSOCIATIONS DU 29 JANVIER 2016

Une bonne vingtaine d'associations étaient présentes ce vendredi 29 janvier pour la 2e rencontre avec les élu(e)s. Entre les rappels d'ordre administratif (les fameux formulaires !), les modalités de réservations des salles (et ses cas concrets mais aussi parfois de conscience), la préparation de la **Journée Intercommunale des Associations** (**dimanche 11 septembre**), l'aménagement de l'ancien basket, l'utilisation de l'ancienne mairie (Espace pour tous : l'Escale), les projets de partenariats et/ou co-animation pour les « Rendez-Vous » et les questions/annonces diverses, les sollicitations ont été nombreuses et le débat parfois animé. Preuve que la parole se libère pour de meilleurs échanges où tous peuvent intervenir pour donner un point de vue, commenter, suggérer et ainsi contribuer à une meilleure collaboration. Pour mémoire, nous cherchons auprès des associations de Sumène :

- Un comité de pilotage (membres des associations et élus) pour préparer l'organisation de la Journée Intercommunale des Associations (animations/buvette/restauration/logistique ...) ;
- Des associations pour co-animer et/ou être force de propositions pour les **Rendez-Vous de l'été** (**samedi 27 août** : après-midi "jeux" ? repas partagé et cinéma en plein air), celui de l'automne (non déterminé) et enfin sur le **Noël solidaire** (**samedi 10 décembre** : gratiféria ? goûter animé et soupe concert) ;
- Des précisions sur vos éventuels besoins d'utilisation de l'Escale (salle pour AG, permanence ...etc).

Nous comptons sur vous et votre dynamisme.

Tania Mercereau et l'équipe municipale

|> LOCATION/PRÊT DU DIGUEDAN ET DU PASSIT

Comme annoncé dans le précédent journal, une nouvelle grille tarifaire et de cautions a été votée en conseil municipal le 26/10/2015.

Les locations et/ou mises à disposition se font de 9h à 9h sur 24h, 48h ou 72h (pour les mariages), elles commencent et se terminent par un état des lieux et la remise des clés.

Et pour faciliter le nettoyage du Diguedan, un chariot complet et très pratique est désormais à la disposition des utilisateurs, prenez-en soin ! Et surtout bon ménage... Car Cathy veille au grain.

PASSIT				
Proposition 2015	résident	Extérieur	associations de Sumène	Caution Ménage
semaine	Gratuit	50 €	Gratuit	80 €
vendredi	45 €	100 €	Gratuit	80 €
samedi ou dimanche ou férié	95 €	150 €	Gratuit	80 €
WE (s+d)	190 €	300 €	Gratuit	80 €

DIGUEDAN	Salle Moyenne			Grande Salle			L'ensemble			Caution		
Proposition 2015	résident	Extérieur	associations de Sumène	résident	Extérieur	associations de Sumène	résident	Extérieur	associations de Sumène	Ménage	Matériel	Cuisine
semaine	75€	135€	Gratuit	205€	330€	Gratuit	255€	390€	Gratuit	80€	500€	500€
vendredi	125€	185€	40€	255€	380€	100€	305€	435€	130€	80€	500€	500€
samedi ou dimanche ou férié	175€	235€	90€	305€	430€	150€	410€	565€	205€	80€	500€	500€
WE (s+d)	245€	330€	125€	425€	600€	210€	485€	675€	245€	80€	500€	500€
Mariage (v+s+d)	-	-	-	-	-	-	600€	980€		80€	1000€	

Encore une nouveauté bien pratique : le prêt des gobelets de Sumène aux associations !

En prévision de la prohibition de la vaisselle jetable en plastique mais surtout dans un souci d'écologie, la municipalité a investi dans des gobelets recyclables.

Nous proposons de vous les prêter (dans la limite des quantités disponibles et de leur disponibilité) pour vos manifestations.

Pour cela il vous suffira de noter la quantité souhaitée sur le formulaire de demande de manifestation et de les rendre propre dans la même proportion. Le cas échéant, pour chaque verre manquant il vous sera demandé la somme de 1€ (qui sera reversée au CCAS).

Et après une période d'observation, le prêt aux particuliers pourra sans doute être envisagé ! Alors à suivre ...

RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

samedi 28 mai 2016 avec les associations "Le Cri du Tigre" et "Aqui'libre" autour et dans le Diguedan

Un premier Rendez-vous 2016 en direction de la jeunesse - mais pas que !

Les intervenants du Foyer des jeunes vont sensibiliser le jeune public de la communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises à différentes pratiques artistiques et culturelles au travers d'ateliers d'initiation avant de clôturer cette journée par la représentation publique du spectacle "Contrastes" interprété par les jeunes des ateliers et élaboré durant l'année 2015/2016.

Au programme :

- Atelier slackline par l'association Aqui'libre pour un éveil à l'équilibre et à la concentration personnelle de façon ludique.
- Découverte et pratique du graffiti par Thomas Piault du Cri du Tigre pour éveiller l'imagination et l'expression visuelle en toute légalité !

- Initiation au Hip-Hop avec Thomas Vorstermans d'Aqui'libre pour un éveil à la musicalité, au sens du rythme et au respect d'autrui.
- Et découverte de la technique du "stop motion" du cinéma d'animation par Elisa Mühlen du Cri du Tigre, mélange de notion d'arts plastiques, de photographie et sens du rythme vidéo.

Déroulement : 13h30 inscription et présentations des ateliers (de 45 mn chacun)

De 14h à 16h45 : ateliers

17h15 : Goûter commun et reprise en charge des enfants par leurs parents !

18h30 : Ouverture et accueil du public pour la représentation du spectacle "Contrastes" à 19h

Attention nombre de places des ateliers limitées à 20 !

Pensez donc à vous inscrire en amont
en mairie 04 67 81 30 05 ou auprès de
l'association Le Cri du Tigre : 06 20 74 88 25

Une belle journée en perspective !

COMMISSION VIE SOCIALE

La Commission Sociale a dernièrement pris le nom de Commission Vie Sociale.

Nous entrons maintenant dans la phase de mise en route de l'Espace pour tous aménagé à l'ancienne mairie.

Le nom de « L'ESCALE » a été retenu, parmi une liste d'autres noms, par les habitants présents à la journée Portes Ouvertes organisée en mai 2015 lors de la proposition du projet.

Ce lieu sera donc appelé : ESPACE POUR TOUS « L'ESCALE » : Espace Solidaire Communal d'Accompagnement, de Liens et d'Echanges.

C'est la date du **21 Mars 2016**, jour du printemps, que nous avons choisi pour l'ouverture.

Une personne salariée sera présente aux horaires d'ouverture pour vous accueillir. Nous procédons actuellement à son recrutement par l'intermédiaire de Pôle Emploi s'agissant d'un contrat aidé de 20h par semaine.

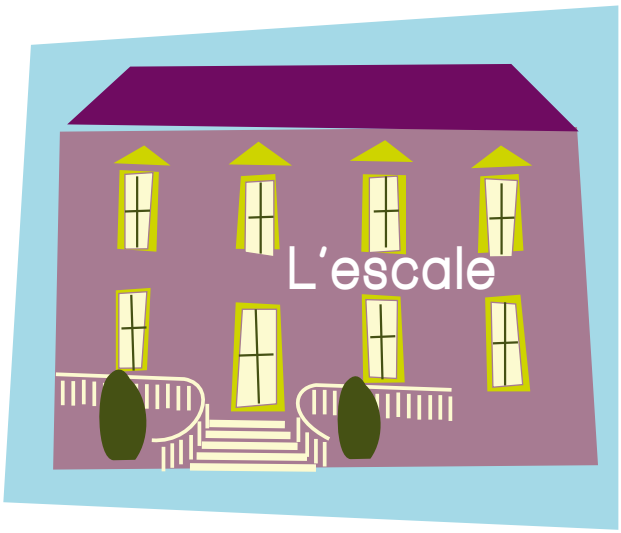

LES MISSIONS DE L'ESCALE

La principale mission de L'ESCALE est de proposer une aide multi-services aux habitants de la commune, à savoir :

- Accueil de proximité
- Accès à l'information : via un ordinateur à disposition du public avec connexion internet, connexion WIFI au site de l'office de tourisme intercommunal, mais aussi via des listings de services (aide à la personne, artisans, entreprises, dossiers créés par thème, contacts téléphoniques…)
- Aide administrative : aide à la rédaction de courriers, aide au montage de dossiers, informations diverses, contacts…
- Aide face à une situation imprévue exceptionnelle (accident de la vie, décès)
- Aide technique de premiers secours : mise en contact avec des artisans et des entreprises, dépannage…
- Organisation d'ateliers (ex : informatique…)
- Point de réunion d'associations
- Point de réunion Assemblée Participative des Habitants (APH)
- Permanences possibles de certaines institutions ou services
- Soutien au logement et à l'hébergement : annonces, demandes d'allocations, subventions aux travaux, gîtes…
- Soutien à la formation et à l'emploi : affichage d'annonces
- Projet bibliothèque (étude en cours)
- Mise en place du projet de covoiturage

L'Office de Tourisme nous ayant annoncé qu'un Point I-Mobile (connexion WIFI 24h/24) remplacerait bientôt le personnel d'accueil, nous envisageons que les visiteurs puissent aussi trouver à l'Escale, un accueil physique en plus de la liaison internet.

POINT BIBLIOTHEQUE

Nous étudions actuellement la possibilité d'ouvrir un point bibliothèque épaulée par la BDP avec la participation de bénévoles (prêt de livres, de CD et de DVD , avec la possibilité d'une antenne spécialisée pour les écoles.

Le délai de mise en place serait d'un an environ.

Si vous êtes intéressés par ce projet, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la Mairie ou en envoyant un mail pour nous transmettre vos coordonnées.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ESCALE

Lundi : 10h – 12h / 15h – 18h
Mardi : 10h – 12h
Mercredi : 10h – 12h / 15h – 18h
Jeudi : 10h – 12h / 15h – 18h
Vendredi : 15h – 18h
Téléphone : 04 67 81 32 73

Bien sûr, cet espace s'adresse à tous ! Jeunes et moins jeunes, vous serez toujours les bienvenus et nous tenterons de répondre au mieux à vos besoins.

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées et à investir ce lieu d'échanges, de lien social et de solidarité si essentiel dans nos communes ! Au plaisir de vous y rencontrer.

Marie Viguier, adjointe Vie sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

|> 2E ÉDITION DU NOËL SOLIDAIRE

L'équipe du CCAS s'est de nouveau associée à la commission Culture pour organiser son second Noël solidaire basé sur des valeurs de don, de partage et de convivialité, le samedi 12 Décembre 2015 de 15h à 22h au Diguedan.

Au programme : la foire gratuite (dite Gratiféria), le goûter-ginguette avec nos amis de la chanson française *Les Refrains à Disque* suivi du concert de « reprises et détricotage de tubes » des *Frères Jacquard* accompagné de la soupe confectionnée par les membres du CCAS et les élus, fort bonne d'ailleurs cette année encore !

Si on a remarqué une baisse de fréquentation et de participation à la gratiféria, le goûter concert nous a fait chanter et les Frères Jacquard ont fait l'unanimité grâce à leurs reprises décalées et leur humour, le tout dans une ambiance colorée et bon enfant mais surtout, car c'est l'un des buts recherchés, une large mixité. Cette fois encore, la recette des dons pour cette journée permettront au CCAS d'aider davantage de personnes qui en ont besoin.

Nous remercions les bénévoles, les commerçants, les associations, les musiciens, la commission culture et l'équipe de la mairie pour avoir contribué à la réussite de cette belle journée.

Prenant la succession d'Anne Novel, je tenais à la remercier au nom du CCAS pour son travail et son investissement.

Nous vous souhaitons du fond du cœur, une bonne année 2016 et vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Jean-Philippe Lourdais et l'équipe du CCAS

|> GOÛTER DE NOËL DE LA MAISON DE RETRAITE

Le 10 Janvier, le CCAS et Mr le maire ont rencontré les aînés de la maison de retraite à l'occasion des vœux 2016, autour d'un délicieux gâteau préparé par nos nouveaux boulangers-pâtissiers, Mr et Mme Dufour.

Grâce à Laurence, Lionel et Patrick, tous trois bénévoles de l'association « Les Refrains à Disque », les convives ont pu écouter et entonner quelques classiques de la chanson française.

L'équipe du CCAS remercie vivement le personnel de la maison de retraite et les résidents pour leur sympathique accueil.

Marie Viguier,
adjointe Vie sociale

|> LA GALETTE DU CŒUR

C'est par une après-midi ensoleillée que les anciens du village se sont réunis au Diguedan le mercredi 20 janvier. Cette après-midi proposée par le CCAS est ouverte à tou(te)s les retraité(e)s de Sumène. L'édition 2016 nous a donné l'occasion de vivre un moment chaleureux animé par la Chorale des Soyeux qui a su partager le micro avec les chanteurs et chanteuses qui avaient envie de pousser la chansonnette ou raconter une histoire. Les deux boulangers de la commune nous ont régalé avec leurs spécialités. Nous avons pu honorer les couples qui ont fêté un anniversaire remarquable en 2015. Mme et M. Royer ainsi que Mme et M. Ferrier qui célébraient leurs noces d'or n'ont pas pu être avec nous mais nous tenons à les féliciter pour ce beau parcours de vie. Les membres du CCAS ont pu congratuler Mme et M. Poudevigne, Mme et M. Molières, Mme et M. Balmefrezol, Mme et M. Accaries pour leurs 50 années de mariage. Quant à Mme et M. Mallet, ils étaient le roi et la reine de cette journée puisqu'ils ont fêté leurs noces de diamant. Ce n'est qu'à la nuit tombante, des refrains plein les oreilles, que l'assemblée s'est séparée avec au cœur le plaisir d'un bon moment partagé...

À l'an prochain.

Françoise Caneiro, CCAS

FÊTE DE FIN D'ANNÉE DU SIVOM

Ce fut une première ! A l'issue d'un conseil du SIVOM, le mercredi 16 décembre 2015, l'ensemble des agents et leurs familles, les maires des 7 communes et les élus, se sont retrouvés pour une fête de fin d'année au Diguedan. Deux médailles du travail furent remises : l'une à Bruno Castanier, l'autre à Alian Aubanel.

Un apéritif dinatoire fut partagé dans la bonne humeur et les agents repartirent avec leurs paniers de Noël offert par le SIVOM.

Pascale Castanier

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

LE MONUMENT AUX MORTS

Dans le cadre du Village Fleuri, le Monument aux Morts reprend des couleurs.

La pierre de Lens pour la partie des sculptures et la pierre de Pompignan ont été sablées pour retrouver leurs aspects et couleurs d'origine. Les noms des morts sur les plaques gravées et sur les deux bornes latérales seront réinscrits.

La plate-forme devant le Monument sera recouverte de gravillons de décoration dans une teinte légèrement rosée afin de mettre en valeur la pierre.

Une allée de gazon permettra d'atteindre cette plate-forme et sur les deux côtés, une déclinaison de végétation de plantes vivaces et fleuries habillera les parterres dans un arrondi végétal.

Les travaux, bordures et plantation de graminées, herbacées sauvages, vivaces telles que géranium, gauras, verveine, hémérocalles, véronica, oeillets, lavandes, achillées, fuchsia et rosiers devraient se terminer fin avril.

Pascale Castanier

QUE DEVIENT L'OFFICE DU TOURISME ?

Les restrictions budgétaires continuent de sévir !

Malgré nos multiples interventions en Conseil de Communauté, l'antenne de Sumène de l'OT se voit privée de toute présence humaine pour l'accueil.

Seules ont pu être « sauvés » les visites guidées du village et le stand mobile dans le village, une matinée par semaine le mercredi, de la mi-juillet à la fin août.

A la place de la permanence, on nous propose l'installation d'un « Point i-mobile », c'est à dire la mise à disposition publique d'une connexion internet gratuite et sécurisée, dans un espace offrant également de la documentation et des prises électriques de recharge pour appareils mobiles (tablettes, smartphones...)

Le visiteur pourra se connecter 24h/24 au site internet de l'OIT et accéder à tous les services qu'il propose .

Confrontés à cette décision irrévocable, la municipalité a décidé de confier une mission d'accueil touristique à l'employé de l' « Espace pour tous », après formation prise en charge par l'Office du Tourisme de Ganges. Sa présence contribuera à maintenir une relation humaine, toujours appréciée des visiteurs.

Isabelle Boisson

VOIE VERTE

PAS FACILE DE JOINDRE LES DEUX BOUTS !

Beaucoup d'entre nous attendent impatiemment l'ouverture de la Voie verte « Les Gorges du Rieutord » qui reliera Ganges et Sumène. Une réunion des divers partenaires décideurs, dont les départements du Gard et de l'Hérault, également financeurs du projet nous apprit que le budget allait être épuré-réduit à l'essentiel - puis étalé sur 3 années consécutives, 2015/2016 et 2017, les travaux sur la Voie verte suivraient donc le même rythme ! Redémarrage en septembre 2016 pour une finalité en 2017. En attendant profitez des chemins de randonnée et/ou avec courage attaquez-vous en vélo (électrique c'est bien !) aux montées des cols cévenols.

Pascale Castanier

EAU

Bilan de l'eau et de l'assainissement 2014

Coût de l'eau et de l'assainissement stable.

Le prix de l'eau est de 1,45€ le m³, au total pour 120m³= 273,60€

Le coût moyen eau + assainissement + abonnement compteur est de 3,24€, inférieur à 3,92€ prix moyen de l'eau.

80% de l'eau prise à la source du Fromental (81 751m³) ; la source du Ranc de Banes est en complément (4 729m³) et n'est pas en capacité de se substituer à la source du Fromental.

1023 compteurs/abonnés en eau ; 1136 m³ consommés en plus en 2014 certainement à cause sans doute d'un printemps et d'un été plus chauds.

25% de perte sur la distribution (fuites, purges, utilisations incendie…) sur 49 km de réseau géré par la commune.

Pont d'Hérault est alimenté par la commune de St André de Majencoules soit 8342 m³ qui sont achetés.

12 analyses ont été effectuées et sur le plan qualitatif, les eaux distribuées sont conformes à la législation.

Budget : un remboursement de 14063,30€ représentant le capital de gros emprunts contractés sur 15 ans pour les adductions d'eau.

ASSAINISSEMENT

Le coût de l'assainissement est de 0,81 € le m³. Au total pour 120m³ = 115,20€, c'est également inférieur à la moyenne.

9160 kms de réseau : 3344 en séparatif et 5819 en réseau unitaire

430 bâtiments disposent d'un système d'assainissement non collectif

La Cour des comptes vient de "retoquer" l'Agence de l'eau pour la Redevance de lutte contre la pollution qu'elle prélève (0,15%) car le système du pollueur/payeur n'est pas appliqué.

Une Convention Boue vient d'être votée en conseil municipal avec la Société Solboco : la Station d'épuration ne produit pas suffisamment de boues, les lits de séchage sont anciens. Dans l'attente d'une nouvelle station un système de géo-tubes porex filtrants devrait être mis en place. Il s'agit de rajouter un floculant aux boues qui sèchent à l'intérieur et sont ensuite évacuées sur Moulès. 1 sac ou 2 par an en alternance seraient nécessaires.

L'eau et l'assainissement deviendront bientôt de la compétence de la Communauté de communes des Cévennes Gardoises et Suménoises ; jusqu'en 2018, il semblerait que chaque commune puisse conserver la gestion de son propre dispositif.

Pascale Castanier

NOS AMIS LES CHIENS

Malgré nos efforts et la mise en place de dispositifs, les crottes de chiens sont un fléau!

Un rappel de l'arrêté du 27/03/2001 sur la divagation des chiens semble nécessaire (arrêté complet en mairie)

art.1: il est expressément défendu de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

art.3: les chiens, même accompagnés, sont interdits dans la partie supérieure de la place du Plan, espace situé autour du Monument aux morts.

art.4: Tout chien errant non identifié trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant, paraissant abandonné, même dans le cas où il serait identifié.

Pour les animaux non identifiés, les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, identifié et vacciné, à une association de protection animale.

Pour les animaux identifiés, (tatouage ou puce électronique), les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai, si le propriétaire ne s'est pas manifesté, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, identifié et vacciné, à une association de protection animale.

Forfait fourrière au 01/01/2014: 87€ (+ 14,50€ TTC par jour supplémentaire à partir du 8eme jour) ; identification puce électronique/visite vétérinaire obligatoire : 67€ (80€ pour animal mordeur) Vaccin rage + passeport : 42€

Centre Animalier de Vallerargues 30580
04 66 72 82 26

Pascale Castanier/Bernard Espaze

Plante invasive : Renouée du Japon

SIVU

Le SIVU Ganges-LeVigan finance actuellement une étude en vue de l'établissement d'un plan de gestion de la ripisylve et des atterrissements des cours d'eau sur son territoire. Le diagnostic est fini et intègre pour la première fois le Recodier et le Rieutord. Vous pouvez le télécharger sur le site de la commune sur la page : *sumene.fr/services_publics.php*, ou le consulter en Mairie. Ce document fait aussi l'inventaire des plantes invasives et en particulier la renouée du Japon qui a envahit les berges de l'Hérault. Pour ceux d'entres vous qui ont des jardins en bord de rivière, je vous invite à consulter ce document pour éviter de planter ces différentes espèces invasives et empêcher ainsi leur propagation.

COMMERCES

Pascal et Monique DUFOUR ont ouvert leur boulangerie-pâtisserie « **Lou pan** » au 1 rue du Four.

C'est dans leur maison de St Hippolyte du Fort où ils viennent en vacances que leur est venue l'idée de s'installer durablement dans la région. Relance Cévennes, l'association qui aide à la transmission d'activités, leur indique le départ de Mr Dermilly, boulanger à Sumène.

Parents de 3 filles, Amélie (16 ans), Elise (18 ans) et Alice (23 ans), c'est avec leur plus jeune qu'ils s'installent dans la région.

Pascal et Monique arrivent de Montargis dans le Loiret ; lui décide une reconversion professionnelle, devient pâtissier, exerce quelques temps, puis obtient son CAP en boulangerie. Succède une période de travail en tant qu'artisan glacier-macaronnier puis est venue l'envie de voler de ses propres ailes. Monique abandonne son travail de secrétaire commerciale, ils se lancent et ouvrent LOU PAN.

Pascal propose déjà divers pains, traditionnels, complets, à la châtaigne, au seigle; bientôt des pains aux noix, aux fruits secs. Côté Patisserie : le « Royal chocolat », la « Charlotte poire/chocolat », le « Framboisier » . Le mieux est d'écouter sur place les propositions gourmandes du pâtissier.

Tél. 04 67 81 35 81 loupan30440@gmail.com

Deux mois qu'Aurélie Rocques a ouvert sa boutique à la Placette dont le nom évoque senteurs et fleurs « **Le Jardin des Thés** ».

Dans ce lieu, tout est à vendre, la tasse dans laquelle vous dégusterez le thé issu des tisanes - Fleurs de Calou (bio) de Pinauch, l'assiette dans laquelle vous sera servie la brioche de St Roman ou les gâteaux de Lou Pan. Bien sûr, plantes et fleurs coupées participent à donner une ambiance multicolore à cette boutique où vous trouverez aussi de l'artisanat, des accessoires, bijoux, déco, etc.. à venir des objets, tableaux de créateurs que vous pourrez emporter après votre tasse de thé ou café ; le salon de thé ouvrira dès février 2016.

Mais ce n'est pas tout, au travers de l'association « De soi aux autres » qui met en lien les jeunes avec les entreprises et propose des ateliers créatifs, un esprit de solidarité animera aussi la boutique.

Aurélie, Raphaëlle 12 ans et Milo 5 ans (sur la photo), son compagnon, Elohim 10 ans et Argane 12 ans vivent dans une grande maison de Cap de ville.

Pascale Castanier

COMMUNIQUÉ

Depuis maintenant presque deux années, j'ai essayé de mettre en application les convictions et les valeurs qui portent mon engagement à Sumène.
Je ne cache pas la difficulté de cumuler le travail salarié, la vie de famille et le mandat politique, qui, si on s'y engage pleinement prend beaucoup de temps et d'énergie.
Et puis on apprend ce que c'est qu'être un élu, ce n'est pas un métier, je n'ai pas reçu de formation pour cela.
Découverte de tout cela, car c'est mon premier mandat.
J'ai fait du mieux que j'ai pu, le travail et l'effort, ne me font pas peur.
Cependant, mon engagement était surtout de réussir à servir au mieux les suménois en proposant un fonctionnement démocratique différent; une politique de proximité où le projet commun « notre village » est nourri par l'intelligence collective, où chacun, adjoint, conseiller municipal, habitant trouve sa juste place. Où chacun est écouté et entendu avec ses différences, où on fait le pari de l'égalité des intelligen es, avec notre vécu, notre histoire personnelle.
Prendre soin de la relation avec l'autre, permettre aux autres d'épanouir leur potentiel, aider chacun à chercher sa juste place en cherchant ma juste place, c'est cela qui m'animai dans ce défi collectif. Je prends autant de plaisir à soigner ce qui est juste pour chaque personne que ce qui est vivant tout au long du processus. Sortir des luttes de pouvoir, expérimenter de nouvelles façons de coopérer était un défi passionnant que j'ai cru pouvoir relever avec notre équipe municipale.
Pas facile, mais là est le pari, et c'est une sortie possible de la « crise » que nous vivons tous aujourd'hui.
Je n'ai pas réussi.
Le fonctionnement qui s'est mis en place progressivement ne me correspond plus. Les relations doivent être fondées sur le dialogue et la confiance. Or, ce n'est plus le cas. Et cette mésentente ne peut que nuire à la bonne gestion de la commune.
J'ai essayé de faire de mon mieux pour servir les intérêts de la commune, mais aujourd'hui, je suis découragée. Et je me trahirais et trahirais les habitants si je restais juste pour siéger symboliquement. Je pose donc ma démission.
Cette décision n'a pas été prise à la légère, elle a été mûrement réfléchie et extrêmement difficile à prendre, au regard des espoirs que j'ai placé dans notre équipe municipale, au regard de mon engagement auprès de vous, habitants du village. Je n'ai pas l'habitude de me désengager, j'ai proposé des solutions depuis quelques mois, elles n'ont pas abouti, je ne peux renier mes convictions et mes valeurs non plus, et si je restai, j'accomplirai mal la charge que vous m'avez confié, sur une parole que j'ai engagé auprès de vous lors de la campagne : « je dis ce que je fais et je fais ce que je dis, pas de langue de bois ».
Chacun des élus, de mon équipe de campagne, comme ceux de l' « opposition » font du mieux qu'ils peuvent aussi; je n'incriminerai donc personne.
J'en porte une part de responsabilité à mon niveau d'adjointe.
Je souhaite succès à l'équipe en place, je laisserai en Mairie tous les documents relatifs aux dossiers sur lesquels je travaillais et prendrai les dispositions nécessaires pour transmettre toutes les informations utiles à mon successeur.

Anne Novel

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Depuis mars 2014, Anne Novel s'est beaucoup investie au sein de l'équipe municipale en sa qualité d'adjointe en charge des affaires sociales. La concrétisation de son travail, comme de celui des membres de sa commission et de l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), va d'ailleurs bientôt être particulièrement visible lors de l'ouverture de l'« Espace pour tous », dans les locaux de l'ancienne mairie.Je la remercie pour ce travail important, conforme aux aspirations et aux engagements de notre équipe.

C'est donc avec grand regret que j'ai reçu sa décision d'abandonner sa charge, même si je comprends qu'il est souvent difficile de mener de front celles d'un métier, d'une famille et d'une élue responsable.

Au cours de plusieurs entretiens, j'ai demandé à Anne de reconsidérer sa décision, de ralentir sa cadence afin que nous puissions prendre le temps de réfléchir et de remédier collectivement aux difficultés qu'elle ressentait, mais ce fut en vain.

Nous avons mis le doigt sur ce qui n'allait pas, à savoir la fusion de la commission sociale et du CCAS, changement demandé par Anne pour limiter le nombre de réunions. C'est bien ce problème de «fonctionnement» qui a entrainé des tensions et des incompréhensions dans la chaîne de décision. Nous sommes depuis revenus au fonctionnement d'origine.

Notre équipe partage travail et présence en fonction des disponibilités et engagements de chacun, comme la bonne gestion de la commune l'exige. Je déplore le fait que notre co-listière n'ait pu trouver un équilibre dans son implication et je ne peux que regretter de ne pas avoir réussi à la convaincre de rester parmi nous.

Nous tentons au quotidien de mettre en œuvre un fonctionnement démocratique entre tous les élus, au sein des commissions et en étant à l'écoute de tous les Suménois qui nous font la demande d'être reçus.

Nos convictions, notre engagement et nos valeurs sont inchangés : œuvrer pour l'intérêt général dans la plus grande transparence et dans un esprit de rassemblement.

En cette fin de premier tiers de mandat, nous estimons avoir pris nos marques en terme de fonctionnement, nous tirons les leçons de ces premières années, et nous avons entamé des travaux de fond, dans la plus grande rigueur (Plan Local d'Urbanisme, Station épuration, Assemblée participative des Habitants, Espace pour tous).

Ces réalisations verront peu à peu leur concrétisation dans les quatre années à venir, gageons qu'elles soient bénéfiques au quotidien pour les Suménois et à long terme pour l'harmonie de notre village.

Jérôme Morali

Sésame

UNE INITIATIVE CITOYENNE QUI A DU SUCCÈS

Solidarité, c'est un mot tendance, trop facilement utilisé dans les discours alors que seules quelques associations locales lui donnent du sens et le mettent en pratique.

C'est le cas de « Sésame », association ancrée dans l'action citoyenne, s'inscrivant dans une économie de décroissance, pour défendre un autre mode de consommation.

Depuis quelques mois, au local de l'ancienne imprimerie, route de Ganges, s'est ouverte une annexe de Sésame-Ganges.

Sur 500m² se sont installés un atelier de réparation, de vélos récupérés et vendus à prix modique et un entrepôt de meubles divers, lits, salles à manger, bureaux, petits objets, remis en état pour la revente.

Vous pouvez y déposer vos meubles et vélos usagers plutôt que de vous déplacer à la déchèterie. Le service municipal de ramassage des encombrants peut, mais uniquement le vendredi, prendre ce que vous ne pouvez pas charger vous-même. Pour un gros volume, le mieux est de prévenir la mairie.

C'est une jeune femme, Claudia, qui vous accueillera. Elle est venue en renfort de l'équipe de Ganges pour gérer le local de Sumène et projette d'y animer un atelier « transformerie » pour la valorisation d'objets de récupération.

Le cœur de l'activité de Sésame est de permettre à chacun de trouver sa place dans le collectif : deux salariées, Ingrid qui habite à Sumène et Josiane, aidée de Lydia, bénévole polyvalente, sont assidues à la table ouverte de Ganges et ont servi 5 402 repas de septembre 2014 à juillet 2015 dans un lieu propice à l'échange et à la convivialité.

A la Recyclerie de la rue de l'Albarède, vous pouvez rencontrer Jean-François qui répare les vélos, Dominique et Martin animateurs à l'atelier bois, Jean-Louis le bouquiniste, Fabrice l'animateur de l'atelier électroménager, Yves au bricolage, David et Marie-Pierre à la réparation électronique, Yves, Loïc, Serge et Annie à l'atelier informatique.

D'autres équipes s'activent : Francis, Tom et Jérôme aux collectes et dépôts ; Florence, Clémence, Mathilde, Marie-Josée et Julien au rangement, vente et accueil à la boutique.

La Recyclerie reçoit et collecte chaque semaine une tonne de dons. Chaque objet est vérifié, nettoyé, réparé, restauré et remis à la vente.

Wladdys, Lili, Isabelle, salariées, et Marie-Claude, bénévole, proposent, à la Friperie « Agathe Ze Look » du 3 rue de l'Olivette à Ganges, des vêtements de toutes tailles et de tous styles, à tout petit prix. Il y a également un grand choix en mercerie, linge de maison, accessoires, chaussures etc..

Le Président Anh-Hao, coordinateur de cette structure d'aide sociale en autogestion, tient des permanences dans la boutique de Ganges et retrousse les manches pour les collectes.

L'activité rencontre un vif succès et ne cesse de croître, certainement parce qu'elle répond à un réel besoin sociétal, celui d'une économie sociale et solidaire. Tel est leur slogan "faire ensemble, c'est militer!"

Ouverture Sumène : tous les vendredis de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30 ; les 2ème mercredis de chaque mois de 10h à 12h

Contact : 07 82 18 44 07
Facebook : ASSOCIATION SESAME GANGES

Isabelle Boisson et Pascale Castanier

ÉCOLE PRIVÉE DE SUMÈNE

JE SUIS TON TUTEUR, TU ES MON TUTEUR, IL EST NOTRE TUTEUR !

Le début d'année scolaire fut tout d'abord placé sous le signe de la réorganisation : il fallait en effet apprendre à fonctionner sans Sœur Irma, présente en permanence pendant près de 60 ans à l'école du Pont neuf.

L'été fut synonyme de nettoyage, déménagement de l'ancien appartement et réaffectation des pièces. Un bric à brac assez extraordinaire fut extrait étage après étage et un méga « vide-cave » permit à l'école de récupérer quelques subsides.

Une bibliothèque a pu être aménagée ainsi qu'un vrai bureau de direction.

Les différentes tâches assurées par Sœur Irma (accueil, service de cantine…) durent être réaffectées entre les membres de la communauté éducative.

Il n'était pas évident de tourner la page d'une telle présence et d'une telle implication au service de l'école. Mais l'école s'est finalement bien réorganisée et a profité de ce chamboulement humain et logistique pour revoir en profondeur la gestion des niveaux de classe.

Pour mémoire, une classe accueillait les maternelles jusqu'au CP et l'autre les primaires.

Depuis la rentrée 2015, une classe accueille les TPS/PS/MS/ CM1/CM2 (12 en maternelle et 12 en primaire) et est conduite par la directrice Murielle Bonnin. L'autre classe, 18 élèves, panache les GS/CP/CE1/CE2 et est assurée par Corinne Chometton.

Le projet pédagogique de l'école est centré sur l'élève en développant un véritable accompagnement éducatif, humain et spirituel.

La nouvelle organisation des classes ainsi constituées s'inscrit pleinement dans ce projet car elle favorise l'échange et la coopération entre les différents niveaux.

Ainsi, le tutorat entre élèves est décliné de plusieurs manières :

- accompagner un de ses camarades pour qu'il devienne autonome
- favoriser l'attention à l'autre
- soutenir le langage oral comme le langage écrit et toute activité favorisant la promotion des talents de chacun.

L'idée de la réorganisation était de créer une dynamique originale dans le seul but d'accompagner au mieux les « petits élèves » confiés aux enseignantes.

A l'issue d'un premier trimestre riche et animé, force est de constater qu'élèves et maîtresses expriment beaucoup de plaisir à vivre ensemble.

Tous éprouvent une impression de liberté, d'une autonomie renforcée. Les temps en petits groupes, davantage personnalisés, sont plus nombreux et créent un climat d'écoute et de proximité.

Les instants de partage et d'entraide entre maternelles et primaires sont beaux à voir et génèrent des situations cocasses qui font sourire les plus grands.

Ainsi, ces quelques « moments de vie », témoignages glanés auprès des plus grands, illustrent ce nouvel état d'esprit :

« *J'aime bien la classe avec les petits et les amener au portail.* »

« *Le moment que j'aime avec les petits, c'est quand on les aide.* »

« *Avant les vacances, Aaron est rentré dans la classe en glissant sur les genoux !* »

Enfin, nous ne résistons pas au plaisir de cette dernière : « *Moi se que j'aime faire avec les petit ses les aider : les emener au WC ou encore les aidez en classe. J'aime aussi jouer avec eux et quand il parle parfois s'est marent !* » (Constatons qu'il reste encore deux trimestres complets pour remédier à de légers écarts d'orthographe !!!)

Nous le voyons, la nouvelle organisation favorise l'émulation des plus jeunes et la responsabilisation des plus grands, dans un vrai climat familial d'entraide, de respect et d'attention non feinte.

Côté travaux, l'école doit, avant la fin de l'année déposer un ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée) afin de pouvoir entamer les travaux, et qui verra tout le premier étage (une classe et une cantine) rendu accessible : un gros dossier en perspective à traiter pour l'OGEC de l'école et son président Jean Bresson !

ZONE NATURA 2000

« GORGES DU RIEUTORD, FAGE, CAGNASSES »

Suite à la validation du document d'objectifs par le comité de pilotage - en concertation avec les élus et acteurs locaux - la Communauté de communes a été nommée structure en charge de l'animation et du suivi de la mise en œuvre de cette mesure de protection des oiseaux sauvages de notre région.

Elle va donc procéder au recrutement d'un animateur spécialisé, qui pourra outre ses missions purement scientifiques, mettre en place des actions en direction des scolaires et du grand public.

Cette mission pourra renforcer l'attractivité de la Voie Verte et de la découverte de la Réserve régionale de Combe-chaude.

La mission d'animation Natura 2000 est subventionnée à hauteur de 100%.

37 % Etat – 63 % FEADER (Fonds européen agricole de développement rural)

Cette zone de protection spéciale recouvre 12308 ha et 17 communes, plusieurs espèces d'oiseaux y sont spécialement suivies :

Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Circaète Jean-le-Blanc, Grand-duc, Rollier d'Europe, Bruant ortolan, Engoulevent d'Europe

Rappelons que la réglementation des zones Natura 2000 n'entraîne aucune obligation supplémentaire par rapport à celles de la loi générale sur la protection des espèces menacées et qu'elle permet d'obtenir, à travers la signature d'une charte, des subventions pour des améliorations ou des interventions sur le terrain, que l'on soit propriétaire ou usager.

(exemples : restauration des milieux ouverts par débroussaillage - action d'entretien des milieux par une fauche ou un pâturage – exonération de taxe foncière sur le non-bâti)

Isabelle Boisson

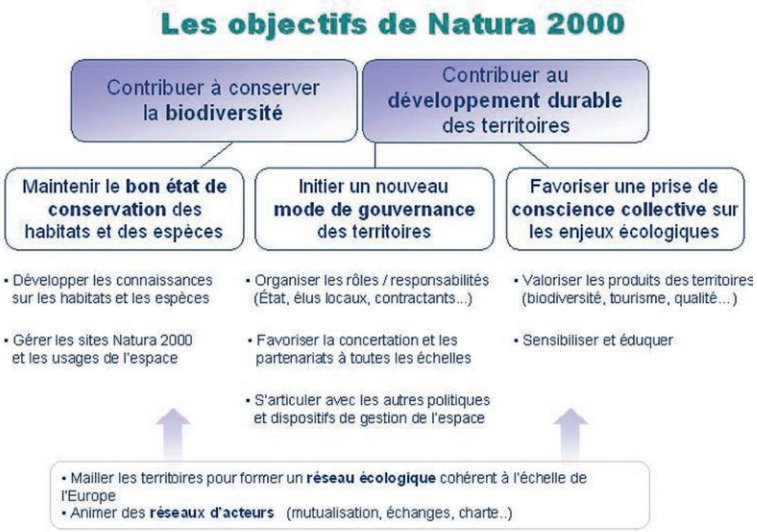

Périmètre de la zone Natura 2000

Sur la commune de Sumène, la zone correspond à des parcelles non cultivées, situées principalement sur le Ranc de Banes et La Fage.

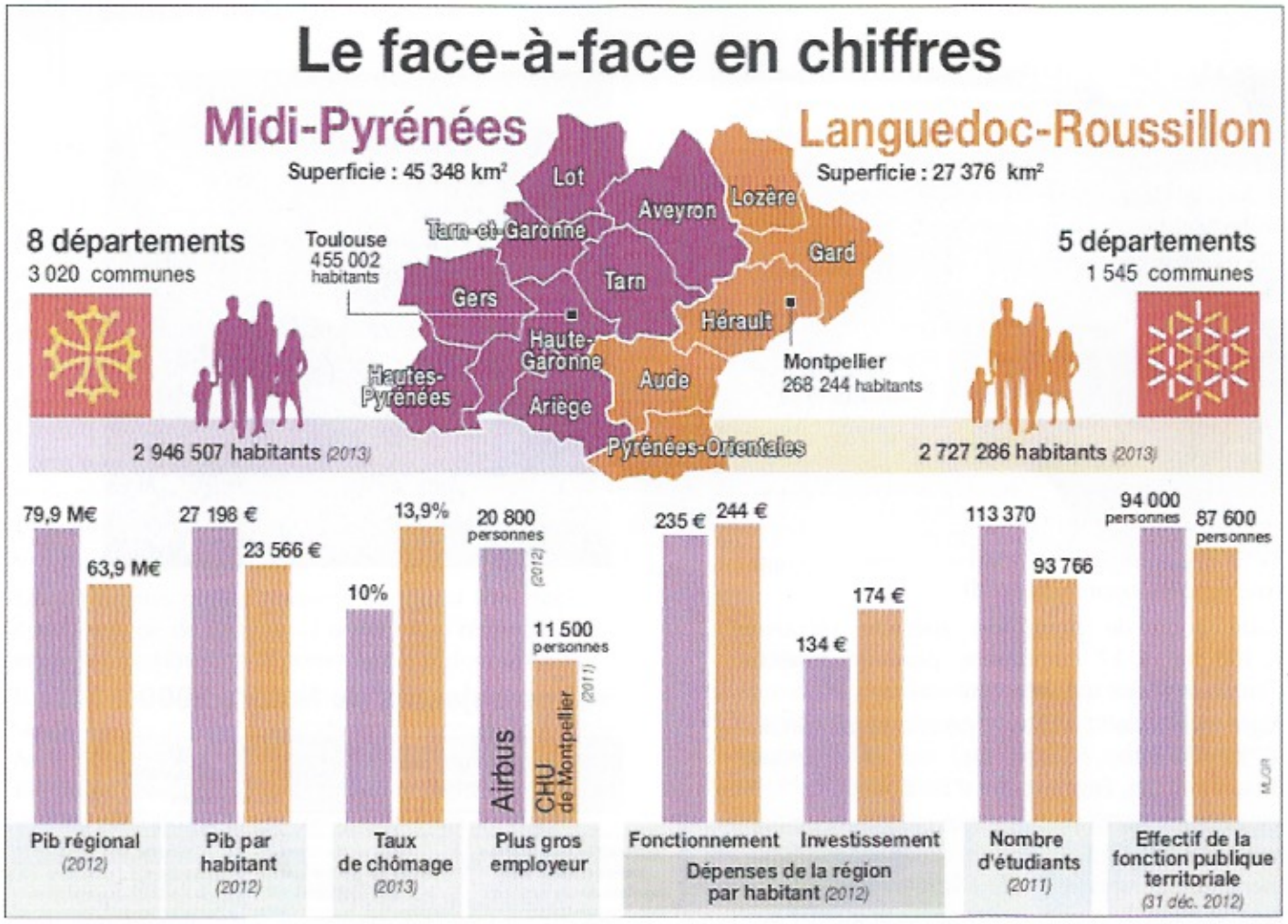

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du **1er février au 30 avril 2016**, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitant et l'insécurité.

Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 22 800 logements ordinaires. Elle est obligatoire.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous qui seront prévenus individuellement par lettre. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Le conseil régional de Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées a élu ses 15 vice-président-e-s.

Les 158 élus du conseil régional se sont réunis ce lundi 4 janvier 2016 à Toulouse lors de leur première séance plénière pour désigner leur présidente, leurs 15 vice-présidents ainsi que les membres de la commission permanente.

Liste des 15 vice-président-e-s

- Sylvia Pinel, ministre du logement -TetG, PS - 1re VP : Aménagement du territoire, TIC et politiques contractuelles.
- Damien Alary - Gard, PS - 2e VP : Attractivité régionale et relations internationales.
- Agnès Langevine - PO, EELV - 3e VP : Transition écologique et énergétique, biodiversité, économie circulaire et déchets.
- Didier Codorniou - Aude, PRG - 4e VP : Économie maritime, littoral et aéroports.
- Nadia Pellefigue - HG, PS - 5e VP : Développement économique, recherche, innovation et enseignement supérieur.
- Jean-Luc Gibelin - Gard, PCF - 6e VP : Mobilités et infrastructures transports.
- Kamel Chibli - Ariège, PS - 7e VP : Éducation, Jeunesse et Sport.
- Béatrice Négrier - Hérault, MRC - 8e VP :Emploi, formation professionnelle et Apprentissage.
- Vincent Labarthe - Lot, PS - 9e VP : Agriculture et de enseignement agricole.
- Guillaume Cros - Tarn, EELV - 10e VP : Affaires européennes, fonds structurels, coopération au développement, évaluation et prospective.
- Jean-Louis Cazaubon - HP, DVG - 11e VP : Agroalimentaire et viticulture.
- Jean-Louis Guilhaumon - Gers, PS - 12e VP : Tourisme et du thermalisme.
- Dominique Salomon - TetG, PRG - 13e VP : Culture, du patrimoine et langues régionales.
- Aurélie Maillols - Lozère, PS - 14e VP : Montagne et ruralité.
- Marie Piqué - Lot, PCF - 15e VP : Solidarités, services publics, vie associative et logement

La commission permanente (CP) est composée de 52 élus dont la présidente.

- Pour la majorité, la liste Notre Sud en commun (30 sièges)
- Pour la liste Union de la droite LR -UDI-Modem (8 sièges)
- Pour la liste FN : 13 sièges

RENCONTRES SUMÈNE QUISTINIC

Quelques habitants de Sumène ont lié amitié avec des Bretons de Quistinic, dans le Morbihan et œuvrent au sein de l'association «Echanges SUMENE-QUISTINIC» pour conserver ces liens et promouvoir ces échanges qui perdurent depuis 3 ans. Dans ce cadre, l'association a organisé en 2015 une journée nature et chansons au Prieuré de Cézas : repas champêtre et chansons françaises, avec un concert donné par deux artistes suménois Jean Pierre Renaud et Jean Paul Gouany. La pluie s'est aussi, malheureusement, invitée sans vergogne à l'heure du repas. Une belle journée tout de même.

Au mois d'août, ce furent 17 personnes qui allèrent dans le Morbihan, à l'occasion du festival interceltique de Lorient, hébergées par leurs amis bretons.

Les activités pendant les cinq jours du séjour furent passionnantes et trépidantes, stage de crêpes et dégustation, journée patrimoine avec la visite de basiliques, chapelles et ermitage, la grande parade et une nuit celtique dans le cadre du festival, une balade à la pointe du Raz de Sein, une initiation à la pêche à pied, des repas festifs, de l'amitié et des échanges. De très bons moments à renouveler.

Un loto a clôturé cette année 2015, et nous remercions les participants et les donateurs.

2016 verra la venue de nos amis bretons à la mi-juillet et nous préparons dès à présent les festivités au sein du village pour promouvoir cette rencontre auprès d'autres Suménois.

L'association forte d'une quarantaine d'adhérents a tenu son assemblée générale le 23 novembre. Le bureau et le conseil d'administration ont été reconduits dans leurs fonctions.

Pour nous retrouver sur internet :
le blog Echanges Sumene Quistinic

REGARD'AILLEURS

Mali 2016

« Le pays où l'eau est offerte par le Soleil ! »

Il est six heures du matin, ce Dimanche 24 Janvier 2016, de bon matin, dans le village de Kokolo sur le plateau Dogon, Mali, beaucoup de villageois(es), attendent avec beaucoup d'intérêt le lever du soleil !

La veille, les panneaux photovoltaïques du deuxième forage venaient d'être raccordés au nouveau château d'eau. Demi-heure à peine passée, le premier seau d'une eau claire se remplissait, bruyamment accueilli par tous !

Un objectif ciblé : de l'eau pour tous, des paysans décidés à faire tout ce qui était en leurs moyens.

Une concertation dynamique entre le Chef du village, le correspondant de l'Association Armand Kassogué, fils du village, et l'association « Regard'Ailleurs ».

Une volonté d'arriver au but final : pendant trois années, braderies, restaurations au Transescévenoles, subventions du Département du Gard et de la Commune de Sumène ; organisation d'événements culturels : et ce sont 32 000 euros ainsi collectés, qui permettent, ce jour, d'assurer l'eau potable aux 1600 habitants du village de Kokolo.

Et d'abord, bravo à toutes celles et ceux qui ont participé : Gens du Gard, de Sumène et d'ailleurs !

Une analyse juste, un peu de ténacité : de grands projets, au Sahel, peuvent être réalisés avec de petits moyens !

Et l'on se prend à rêver : si dans les trente six mille communes de France des équipes se formaient et si ce mouvement se communiquait aux 90 000 Communes de l'Union Européenne : les populations du Sahel boiraient une bonne eau, à leur soif. L'espoir renaîtrait de vivre bien chez soi. Le nombre des migrants vers l'Europe diminuerait!

Un rêve ? Peut-être ! Mais peut-être aussi, un début de réponse et aussi un objectif à notre monde qui semble dériver, ces temps-ci, vers le repli, la peur, et la violence ! Oui, demain peut être meilleur !

Au programme

LA TROUPELADE SE PRÉPARE

La Compagnie suménoise « La Troupelade » est en pleine préparation de sa saison 2016 . Une adaptation de « Jofroi », d'après la nouvelle de Jean Giono, et un texte de Marcel Pagnol, est avancée. Depuis le mois de septembre, les comédiens apprennent le texte, peaufinent la mise en scène, et attendent le printemps avec impatience pour présenter au public cette nouvelle pièce. Un peu dans la veine des grandes comédies pagnolesques dans les collines provençales, « Jofroi » garde cet accent chantant et ces mots bien du Sud. Très peu adaptée au théâtre, la nouvelle de Giono a simplement fait l'objet d'un film signé Marcel Pagnol, en 1934, et demeure méconnue du grand public : une belle opportunité, donc, de la faire découvrir et aimer

Les comédiens de La Troupelade ne savaient pas, quand ils ont commencé leur adaptation, que cette pièce serait aussi la dernière de Michel Galabru, disparu alors qu'il jouait le rôle de Jofroi , et ce hasard sera l'occasion de rendre un bel hommage à ce grand comédien.

Outre « Jofroi », le programme printanier de la compagnie verra une carte blanche donnée par le théâtre de l'Albarède de Ganges le **vendredi 20 mai**. Ce soir-là, l'Albarède propose le spectacle de l'humoriste Nicole Ferroni, et La Troupelade sera responsable d'un accueil insolite et drôle dans le hall du théâtre, avant le spectacle.

Enfin, la version courte de « Manon des Sources » en plein air, déjà jouée dans la cour du Diguedan entre autres, pourrait se faire à la fin de l'été dans un cadre inédit dont on vous reparlera…

En tout cas, La Troupelade, valeur sûre du théâtre amateur et populaire dans la région, va encore nous tenir en haleine et nous faire travailler les zygomatiques, n'en doutons pas !

LES REFRAINS À DISQUES

12 MARS 2016
JOURNEE DE LA FEMME A SUMENE

C'est le 19 mars 1911 que la première journée internationale des femmes eut lieu. De grandes manifestations en faveur du droit des femmes furent organisées en Europe ainsi qu'aux États-Unis. Les nombreux rassemblements, réunissant un million de femmes et d'hommes, avaient pour but d'obtenir un certain nombre d'avantages dont bénéficiaient déjà les hommes

- le droit de vote
- le droit de pouvoir occuper des postes dans la fonction publique
- le droit de travailler
- le droit à la formation professionnelle
- l'élimination de la discrimination au travail.

Après la Seconde Guerre mondiale, la journée internationale de la femme devint une tradition. Le 8 mars, différentes manifestations en rapport avec la femme sont organisées à travers le monde. En France, des concerts, spectacles, marches, défilés, événements sportifs ou encore expositions sont proposés.

L'association « les Refrains à disque » organisera une journée sur ce thème le **samedi 12 mars** à Sumène salle du Diguedan

Ouverte à toutes et tous, nous souhaitons que cette journée soit l'occasion de rencontres, de partage, de découvertes et d'échanges conviviaux.

15 heures : Ateliers (danse, chant, maquillage et cosmétique, écriture et expression artistique, expos…)

18 h 30 : Apéro chansons

19 h 30 : Repas

21 h 00 : Théâtre « *Sous toutes les coutures* »

Les ateliers et les spectacles seront gratuits et ouverts à tous. Un programme plus précis sera à votre disposition courant février.

Courriel : lio@les-refrains-a-disque.fr

AGENDA

Cet agenda est élaboré à partir des informations que nous possédons en Mairie en cette fin janvier, il n'est donc pas forcément exhaustif

- **Samedi 20 février**, en soirée au Diguedan, repas dansant organisé par la FNACA
- **Du lundi 29 février au vendredi 4 mars**, de 9h à 18h au Diguedan, stage de Cirque pour les jeunes, animé par Perrine Depinoy de l'Association La Voûte
- **Samedi 5 mars**, en soirée au Diguedan, soirée dansante organisée par l'Etoile Sportive Suménoise
- **Samedi 12 mars**, toute la journée au Diguedan, Journée de la Femme, organisée par l'Association « Les refrains à Disque » (voir page 17)
- **Samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mars**, au Diguedan, en journée, repas de Pâques et chasse aux œufs, organisés par le Comité des Fêtes
- **Samedi 2 avril**, en soirée, repas organisé par l'APEL de l'Ecole du Pont Neuf
- **Samedi 9 avril**, toute la journée au Diguedan, exposition de travaux d'aiguilles organisée par l'Association « le Fil et Nous »
- **Dimanche 17 avril**, en journée au Diguedan, repas annuel du Club de l'Amitié
- **Vendredi 6 mai**, à 21h au Passit, théâtre avec La Troupelade, « Jofroi » d'après une nouvelle de Jean Giono et un texte de Marcel Pagnol
- **Samedi 7 mai**, à 14h, au Champ des Compagnons, concours de boules organisé par l'Amicale Bouliste
- **Samedi 7 mai**, à 21h au Passit, théâtre avec La Troupelade, « Jofroi » d'après une nouvelle de Jean Giono et un texte de Marcel Pagnol (voir page 17)
- **Dimanche 8 mai**, 11h cérémonie de l'armistice de la 2° guerre mondiale
- **Du lundi 9 au mercredi 11 mai**, au Plan, Cirque Zavatta
- **Samedi 14 mai**, à 21h au Passit, théâtre avec La Troupelade, « Jofroi » d'après une nouvelle de Jean Giono et un texte de Marcel Pagnol (voir page 17)
- **Jeudi 19 mai**, en journée et en soirée, au Diguedan, représentation théâtrale d'élèves de l'Ecole Publique
- **Vendredi 20 mai**, en soirée au Diguedan, représentation théâtrale d'élèves de l'Ecole Publique
- **Samedi 21 mai**, à 21h au Passit, théâtre avec La Troupelade, « Jofroi » d'après une nouvelle de Jean Giono et un texte de Marcel Pagnol (voir page 17)

Avant les vacances de Noël, et comme chaque année, les enfants des deux écoles de Sumène ont pu se retrouver pour un spectacle de « magie clownesque ».

Eric Hamelle, clown jongleur, prestidigitateur et … baratineur a su étonner et réjouir nos petits et nos grands !

Match de football au stade de Sumène (en après-midi)

- **Dimanche 28 février**
- **Dimanche 6 mars**
- **Dimanche 13 mars**
- **Dimanche 20 mars**
- **Dimanche 3 avril**
- **Dimanche 17 avril**
- **Dimanche 10 avril**
- **Dimanche 1er mai**
- **Dimanche 8 mai**

- **Vendredi 27 mai**, à 21h au Passit, théâtre avec La Troupelade, « Jofroi » d'après une nouvelle de Jean Giono et un texte de Marcel Pagnol (voir page 17)
- **Samedi 28 mai**, en après-midi au Diguedan, un Rendez-Vous pour les jeunes, organisé par l'Association « Le cri du Tigre » et la Mairie. (voir page 5)
- **Samedi 28 mai**, à 21h au Passit, théâtre avec La Troupelade, « Jofroi » d'après une nouvelle de Jean Giono et un texte de Marcel Pagnol (voir page 17)

Etat civil

Naissances : Noah-Lou BOUMA, né le 28 Octobre 2015

Mariages : Jean Augustin Marie CADOUL et Patricia Euphrasie LAUTRIC, le 30 Octobre 2015

Décès : Marguerite Marie Thérèse PINTARD, le 3 Décembre 2015

Germaine Marie Paulette Jeanne TOUREILLE née SALERY, le 4 Décembre 2015

José Michel GIMENO, le 20 Janvier 2016

¶ DISCOURS DU 11 NOVEMBRE 2015

« Lors de la 1ère guerre mondiale, les femmes aussi, furent au service de la France, leur contribution à l'effort de guerre a revêtu des formes multiples :

- le courage des femmes d'agriculteurs qui, dans une France encore à dominante rurale et agricole, ont dû assumer à partir de l'été 1914 les durs travaux des champs ;

- le dévouement des infirmières qui ont soigné les soldats blessés dans les hôpitaux de guerre et les maisons de convalescence ;

- la compassion des « marraines de guerre » qui écrivaient et envoyaient des colis aux soldats du front, rendaient visite aux blessés dans les hopitaux ;

- le courage aussi des femmes des villes qui ont dû pallier le manque de main d'oeuvre dans de nombreux secteurs d'activités, distribuant le courrier, conduisant les tramways, travaillant plus de 10 heures par jour .

- les Résistantes qui prirent les armes et celles qui payèrent cet engagement de leur vie

La mobilisation des ouvrières fut très importante; elles seront 400 000 fin 1917, début 1918.

Ce qui était nouveau et frappa les esprits, ce fut leur embauche dans les usines d'armement; ces ouvrières furent bientôt désignées sous le nom de « munitionnettes ».

Les « munitionnettes » donnèrent lieu dans la presse à des dessins jetant un regard nouveau non dépourvu d'humour, sur le travail féminin et le statut de la femme au sein de la famille et de la société.

L'appel aux femmes dans les campagnes comme dans les villes pour remplacer aux champs et dans les usines les hommes mobilisés au front n'a pas permis à lui seul de faire face à la pénurie de main d'œuvre.

Il a fallu aussi recourir aux jeunes, aux personnes âgées et aux travailleurs étrangers, indigènes venus des colonies et Chinois.

Pour la majorité des femmes, l'après-1ère guerre mondiale s'est traduit par un retour à la normale et aux valeurs traditionnelles.

Les femmes ont été rappelées à leur rôle d'épouses, de maîtresses de maison et de mères de famille.

630 000 femmes étaient devenues veuves. Malgré ce, ce n'est que 26 ans plus tard que la femme devint citoyenne à part entière par le droit de vote. »

Pascale Castanier

Mairie de Sumène

04 67 81 30 05
Fax : 04 67 81 33 79
mairie-de-sumene@wanadoo.fr
www.sumene.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17H30

Numéros utiles

La Poste		04 67 81 30 57
Trésor public (Le Vigan)		04 67 81 01 46
Sous-préfecture		04 67 81 67 00
Gendarmerie	17 ou	04 67 81 30 01
Pompiers	18 ou	04 67 81 79 55
A partir d'un portable	112	
Samu		15
Docteur Monney		04 67 81 32 84
Pharmacie Schoenig		04 67 81 35 60
Infirmiers	J.P. Veit	04 67 81 34 64
	M. Paul	06 21 58 15 16
	M. Gervais	04 67 81 48 34
Assistante sociale		04 66 77 09 10

Permanence de Mme Reilhan sur RDV le mercredi a.m.

Maison de retraite	04 67 81 30 86
Allo Meteo	08 92 68 02 30
Office de tourisme (Sumène)	04 67 81 30 16
Fax - Photocopies : Tabac Presse	04 99 52 94 63
Conciliateur de Justice	06 48 16 13 87

conciliateur.ndlr@orange.fr

Point Web gratuit

A L'OFFICE DE TOURISME

Permanences & rendez-vous

Permanence du maire : Jérome Morali
le mardi de 16h à 18h30 sur rendez-vous
Permanence des adjoints sur rendez-vous

- 1re Adjointe : Pascale Castanier
  Présidente Commission
  Economie-Finances
- Adjoint : Richard Leprovost
  Président Commission
  Communication-Démocratie locale
- Adjointe : Marie Viguier
  Présidente Commission Vie sociale
- Adjoint : Gilbert Laurans
  Président Commission
  Urbanisme-Environnement
- Adjointe : Tania Mercereau
  Présidente Commission
  Culture-Sport-Tourisme

Nous vous remercions de préciser
l'objet du RDV afin de répondre
au mieux à votre demande.

• Conseillers départementaux

Secrétariat: 0466767809
Martin Delord : martin.delord@gard.fr
Hélène Meunier : helene.meunier@gard.fr

Directeur de la publication : Jérome Morali
Directrice de rédaction : Pascale Castanier
Coordination, conception, illustrations,
réalisation : Isabelle Collumeau
Crédits photo : M. Teisserenc, P. Castanier,
I. Boisson, IC, les associations…
Impression : william-agr@orange.fr
Imprimé sur papier recyclé
Tirage : 1100 exemplaires
Dépot légal février 2016

PROCHAIN NUMÉRO

Particuliers, associations,
pour une publication dans le prochain
numéro : envoyez vos textes et photos
à « **journal@sumene.fr** »
ou déposez-les en mairie
avant le 20 mai 2016.

Les fichiers en PDF ne sont pas
exploitables pour la mise en page,
merci de nous faire parvenir
les textes au format .doc, .txt ou .odt
et les images au format .jpg